

## NOTICE EXPLICATIVE SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

*La période de confinement coïncide avec la date de renouvellement des listes de sportif de haut niveau, fixé annuellement au 1<sup>er</sup> novembre. La complexité engendrée par la concomitance de ces événements, conjuguée avec la possibilité pour certains sportifs de bénéficier de dérogations pour se rendre sur leur site d'entraînement suscitent de nombreuses interrogations de la part de clubs, de parents et de sportifs. La ffgolf souhaitait, à travers la note ci-après, vous apporter le maximum d'éléments d'informations, de manière totalement transparente.*

Les listes des sportifs de haut niveau regroupent les sportifs sélectionnés dans une équipe de France pour préparer les compétitions internationales (JO, championnat du monde et d'Europe). Elles font l'objet d'un arrêté du ministère tous les ans.

**Le calendrier annuel de renouvellement est fixé par le ministère au 1<sup>er</sup> novembre.**

C'est également **le ministère qui fixe les niveaux d'exigences** dans une logique transverse multisports et qui sont retranscrits dans chaque fédération.

Ces listes ont pour vocation d'identifier des sportifs **reconnus sur le plan international** qui ont des chances d'obtenir **des médailles sur les tournois de référence** (et ne correspondent pas nécessairement à ceux ayant obtenu les meilleurs résultats à l'échelle nationale uniquement, un champion de France d'une discipline n'est donc pas obligatoirement sur liste SHN).

Les listes de Sportifs de **Haut Niveau** sont composées des catégories **Elite, Seniors, Relève et Reconversion** auxquelles s'ajoutent les listes Espoirs et Collectifs Nationaux.

Les sportifs placés sur listes Collectifs Nationaux sont des sportifs qui concourent à la performance des équipes de France mais dont les résultats ne permettent pas une inscription « automatique » en Elite, Seniors et Relève.

Les sportifs placés sur liste Espoirs sont des sportifs dont le potentiel peut leur permettre d'intégrer rapidement les listes SHN. Des critères sont élaborés par les directions techniques pour chaque discipline en fonction de l'analyse du calendrier international et de la valeur relative de chaque épreuve qui le compose. Ces critères sont ensuite soumis à l'approbation du ministère des sports qui reste l'autorité compétente pour arrêter la liste de sportifs figurant pour une durée d'un an, dans chaque catégorie.

Pour le golf, ces listes regroupent des sportifs amateurs et pros (uniquement des pros figurent dans les catégories Elite et Senior)

Les critères et niveaux d'exigences qui ont été validés par le ministère sont les suivants :

LISTES MINISTERIELLES	SPORTIF DE HAUT NIVEAU				ESPOIRS	COLLECTIF NATIONAUX
	CATEGORIE	ELITE (pros)	SENIOR (amateurs et pros)	RELEVE (amateurs et pros)		
DROITS	2 ans	1 an	1 an	1 an renouvelable 5 ans maximum	1 an	1 an
DISCIPLINE OLYMPIQUE  COMPETITION MONDIALE	<b>JO/Majeurs et classement mondial</b>  JO : 1 à 8  Majeur : 1 à 3 Vainqueur Ryder Cup Vainqueur Ping Solheim Cup	<b>Pros :</b>  <b>Hommes :</b> Top 32 mondial  <b>Femmes :</b> Top 32 mondial	<b>Pros :</b>  <b>Hommes :</b> <b>moins de 30 ans</b>  Top 60 ordre du mérite circuit 1 <sup>ère</sup> division européenne  Vainqueur épreuve European Tour/ PGA Tour  Coupe du Monde par équipe : de 1 à 8	Avoir été inscrit :  - au moins une fois en Elite ;  ou  - au moins 4 ans sur la liste des sportifs de haut niveau dont 3 ans en senior.  ET	Compétitions de références :  Champions de France catégories  -U12  -Benjamins  -minimes  -Cadets  -Messieurs  - Dames	<b>Pros :</b>  <b>Hommes</b>  Top 61 à 110 ordre du mérite circuit 1 <sup>ère</sup> division européenne  <b>Femmes :</b>  Top 51 à 80 1 <sup>ère</sup> division LET  Top 80 – 100 LPGA

<b>DISCIPLINE DE HAUT NIVEAU</b>  <i>COMPETITION MONDIALE</i>         <i>COMPETITION CONTINENTALE</i>			<p><b>Moins de 25 ans</b></p> <p>Top 25 ordre du mérite 2<sup>ème</sup> division US</p> <p>Top 15 2<sup>ème</sup> division européenne</p> <p><b>Femmes (moins de 30 ans) :</b></p> <p>Top 50 ordre du mérite circuit 1<sup>ère</sup> division Ladies European Tour</p> <p>Top 80 LPGA</p> <p>Vainqueur épreuve Ladies European Tour et LPGA</p> <p><b>Moins de 25 ans</b></p> <p>Top 10 ordre du mérite 2<sup>ème</sup> division US</p> <p><b>Amateurs</b></p> <p>Hommes :</p>	<p>Présenter un projet d'insertion professionnelle.</p>	<p>Sélection France – Espagne benjamins minimes</p> <p>Joueurs potentiels sur décision DTN :</p> <p>Critères de sélection objectifs et mesurables :</p> <p>-Tests Physiques (chap 6)</p> <p>-Mesures Trackman</p> <p>- Fichier moyenne nationale stroke play</p>	<p>Joueur/se ayant participé à un stage national ou une tournée équipe de France mais n'ayant pas été sélectionné pour une épreuve de référence</p> <p>Stage Espagne Boys</p> <p>Stage U14 Girls</p> <p>Stage U16 Girls</p> <p>Tournée « Elite »</p> <p>Tournée U14 Boys</p> <p>Tournée U16Boys</p> <p>Les joueurs/ses ayant la licence Or par le mérite Jeunes dans les catégories Benjamins et U12 mais n'ayant pas été convoqués à un stage National ou sélectionnés en équipe de France</p>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monde par équipe : 1 à 8</li> <li>- Europe par équipes : 1 à 8</li> <li>- Europe Individuel : 1 à 8</li> <li>- Epreuves de ref : 1 à 8</li> </ul> <p>Boys :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Europe par équipes 1 à 8</li> <li>- European Young Masters 1 à 8</li> <li>- Epreuves internationales de références 1 à 4</li> </ul> <p>Femmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Monde par équipe : 1 à 8</li> <li>- Europe par équipes : 1 à 8</li> <li>- Europe Individuel : 1 à 8</li> <li>- Epreuves de ref : 1 à 8</li> </ul> <p>Girls :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Europe par équipes 1 à 8</li> <li>- European Young Masters 1 à 8</li> <li>- Epreuves internationales de références 1 à 4</li> </ul>			
--	--	--	--	--	--	--

Pour toutes précisions complémentaires :

<https://www.ffgolf.org/Elite/Haut-niveau-amateur/Sportifs-de-haut-niveau/Statut>

<https://www.ffgolf.org/Elite/Haut-niveau-amateur/Sportifs-de-haut-niveau/Criteres-et-listes>

<https://www.ffgolf.org/Elite/Haut-niveau-amateur/Sportifs-de-haut-niveau/Droits-et-devoirs-des-SHN>